



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

201903-07

PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE (1 POSTE) POSTE TEMPORAIRE – SAISON ESTIVALE

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Relevant du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement ou de son représentant, le titulaire est principalement responsable des activités sur le site de l'Écocentre en renseignant et dirigeant les clients. Il est responsable de la gestion de l'entreposage des résidus domestiques dangereux et voit à la sécurité et à la propreté du site. Il participe également aux opérations de lavage des embarcations et équipements municipaux.

Description de tâches :

À titre informatif seulement, les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes, elles peuvent être décrites comme suit :

1. Recevoir et renseigner les usagers au sujet des matières acceptées et les orienter sur le site.
2. Accepter ou refuser l'accès au site en fonction de la nature des rebuts, de leur origine, de leur volume, etc.
3. Tenir à jour le registre des fréquentations de l'Écocentre. Produit sur une base régulière, un rapport sur l'utilisation de l'Écocentre.
4. Contrôle l'état de remplissage des conteneurs, s'assure de la disposition et de la livraison des conteneurs de remplacement.
5. Procède à la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), identifie, manipule et entrepose les RDD en fonction de leur catégorie.
6. Perçoit les argents reçus et produit un reçu pour chaque encaissement.
7. Voit au bon fonctionnement du site de compostage.
8. Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Avoir de l'expérience dans la gestion de matières résiduelles est un atout ;
- Avoir le sens des responsabilités et du service à la clientèle ;
- Être autonome, ponctuel, fiable sont des qualités recherchées ;
- Être en bonne forme physique ;
- Avoir de la facilité en communication verbale et écrite, le bilinguisme étant un atout ;
- Détenir un certificat Classification, entreposage et manipulation des matières dangereuse est un atout.

Traitement : Selon la convention collective actuellement en vigueur et l'échelon applicable: (Entre 16,88 \$ et 18,32 \$).

Heures de travail : Temporaire : 24 heures/semaine ou plus (8h à 16h) selon les besoins du service, principalement les mardi, mercredi et jeudi, (durée maximale de 18 semaines).

Durée de l'emploi : Début vers le 1^{er} mai au 31 octobre 2019 selon les besoins du service, le tout selon l'article 4.04 de la convention collective en vigueur et n'excédant pas 149 jours de travail.

Les personnes intéressées doivent faire part de leur candidature au plus tard le **12 avril 2019** à l'attention de :

Monsieur Simon Provencher
Directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Poste # 201903-07
88, chemin Masson
Lac Masson (Québec) J0T 1L0
Courriel : provencher@lacmasson.com